

COMPTE RENDU DU CTL DU 29/05/2013

Points pour information:

- 1) Organisation de la campagne IR
- 2) Mise en place d'une grille d'analyse des risques des demandes de restitution de crédit d'impôt en faveur de la recherche
- 3) Présentation du DUERP 2012 et du PAP 2013
- 4) Questions diverses:
- Avenir des très petites trésoreries dans le département
- -Transfert d'un poste AFIPA de Quimper à Brest

Après le clash du CHS-CT et le boycott du 1^{er} CT un échange vif a eu lieu entre les représentants syndicaux et la directrice. Il lui a été reproché une mauvaise qualité du dialogue social et de caricaturer systématiquement nos propos. Par ailleurs le budget du CHS n'a pas été voté suite au départ des organisations syndicales or il était quand même engagé.

Pour la CGT, nous avons en préambule émis le vœu que le dialogue social se poursuive en la forme sur un autre mode. Aucune des parties n'a le choix de ses interlocuteurs mais il devrait être possible de se respecter mutuellement. Nos opposition sont flagrantes et cela tout particulièrement sur le thème de l'emploi où nous ne sommes pas partenaires mais adversaires sociaux. Sur des questions locales touchant directement à l'intérêt des agents et où les leviers peuvent être trouvés au niveau départemental nous devrions pouvoir avec l' Administration avancer sans vaines querelles sur des constats partagés.

Un déblocage de la situation du CHS a été acté. Il sera reconvoqué par ailleurs la mise en place des formations (opération lourde pour les collègues de la direction) sera maintenue afin de pouvoir débuter dès juin.

Campagne IR

Ordre du jour : ce CTL s'est déroulé en deux temps le mardi 28 mai puis le mardi 4 juin.

La présentation de la campagne IR 2013 est exposée tardivement.

Un premier bilan non officiel issu des remontées des services fait apparaître :

- que la réception physique se situe à un niveau très élevé dans les SIP et les trésoreries , sachant que la fréquentation est également en hausse lors de la sortie des avis d'imposition ;
- que tous les autres indicateurs de charge sont à la hausse : les mails arrivant sur les boites fonctionnelles + les courriels traités via SCOUP (traitement par la direction des mails en provenance des centres impôts service).
- Télédéclaration : en cas de choix du mot de passe sur impots.gouv.fr pour une connexion plus facile, les cases correspondant à la 2042 internet, la dématérialisation des avis IR, prélèvements sociaux, ISF et TH principale seront automatiquement cochées. Nous estimons que le choix doit être clairement laissé aux usagers, pour l'envoi des avis papier en particulier, faute de quoi cela va se traduire par des centaines de réceptions, mails et appels supplémentaires.
- Fusion des avis impôt sur le revenu et prélèvements sociaux : dorénavant il n'y aura plus qu'un seul avis avec paiement au 16/09/2013, alors que les prélèvements sociaux devaient être payés en novembre. En outre, l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux feront l'objet d'une mensualisation commune. Cela peut générer des tensions à l'accueil quand il faudra expliquer aux contribuables ces mesures..
- Dans certains services, les déclarations sont saisies par les auxiliaires. Madame la Directrice souligne que cette saisie se fait sous la responsabilité et le contrôle du chef de service.

Sur le plan général, la CGT a souligné la contradiction existante entre la forte augmentation des charges d'accueil et la baisse continue des effectifs. D'un côté le ministère et la DGFIP multiplient la publicité et les offres d'accès à nos services et de l'autre, ils réduisent de plus en plus les effectifs. De plus, les services gestionnaires (assiette et recouvrement, PCRP) sont dégarnis pour assurer l'accueil au détriment de leurs propres missions. Cette situation devient intenable. Les usagers sont de plus en plus demandeurs mais faute de moyens, le service public ne sera plus rendu.

Grille d'analyse-risque pour les crédits impôts recherche

Suite à une expérimentation nationale est mise en place une grille d'analyse-risque des demandes de crédit

d'impôt recherche qui s'inspire du dispositif existant en matière de demandes de remboursement de crédits de TVA. L'objectif est que les SIE qui reçoivent toutes les demandes orientent vers les PCE pour une instruction approfondie les demandes « à risques », en pratique celles qui dépassent un seuil de cotation préétabli. Le protocole départemental de liaison SIE-PCE sera complété en conséquence.

Nous avions déjà dénoncé en son temps le système des crédits d'impôts à tout va aboutissant à verser à guichet ouvert des subsides aux entreprises.

La mise en place de la procédure d'analyse-risque traduit l'inquiétude qui s'empare des hautes sphères devant les montants en cause. Il est bien temps ! Mais ce ne sont pas des contrôles ponctuels qui peuvent rétablir le bon emploi des deniers publics. C'est tout le dispositif législatif du crédit d'impôt recherche, véritable aubaine pour les entreprises, qui est à revoir. La mise en place de la grille d'analyse-risque se traduira surtout par un surcroît de travail pour les SIE et pour les PCE qui n'avaient pas besoin de cela. L'administration devra en tenir compte dans l'appréciation des résultats

<u>Présentation du DUERP et du PAP 2013</u> (<u>Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels</u>)

La CGT est revenue sur le fait que le contexte marqué par les restrictions budgétaires en tous genres (suppressions d'emplois, économies sur tous les postes) aboutit à une dégradation générale des conditions de travail des personnels, des tensions croissantes avec les contribuables et une augmentation des <u>risques psycho-sociaux</u>.

Les réunions de service et/ou réunions techniques des chefs de service permettent d'anticiper les problèmes, de tracer des caps et d'éclaircir l'horizon. C'est un point essentiel savoir anticiper, prévoir les pointes de charges pour éviter (dans la mesure du possible...) des périodes de grand stress ...

Madame La Directrice rappelle sa directive à tous les chefs de service : planifier des réunions de service à une fréquence régulière. Elle est consciente de leurs difficultés. Ils subissent les suppressions d'emplois, reçoivent des contraintes, des missions et doivent animer une équipe.

Quand la situation dégénère dans certains services , il peut être instauré un espace de dialogue à l'initiative de la DDFIP.

Sécurité des locaux

Des tests ont été effectués sur l'ensemble des bâtiments. Deux types de défaillances existent:

- des défaillances techniques. L'ensemble des sites a été vérifie par le prestataire de service.
- des défaillances par méconnaissance (manque de formation ou d'information lors de changement de service, emplacement du bouton ou de la pédale d'alarme par exemple)

La CGT a également indiqué qu'elle est vigilante pour que les crédits CHS soient bien affectés à des dépenses incombant au CHS et non à des dépenses relevant de la dotation globale de fonctionnement de la DDFIP.

Il restait deux points à l'ordre du jour de ce CTL quand nous avons appris avec une vive émotion le décès accidentel ,dans l'exercice de ces fonctions, de notre camarade Cécile Garrigues.D'un accord commun Organisation syndicales /Administration , le CTL a été suspendu.

Reprise du CTL Mardi 4 juin 2013

Point sur les petites trésoreries :

Présentation du projet de la direction :

Secteur de Morlaix : les fermetures sont annoncés depuis des années, ex de Pleyber Christ (StThégonnec) Une réflexion sur les trésoreries de – de 5 agents a été mené. Elles sont en difficultés de fonctionnement. Suite au temps partiel et congés. Les missions des trésoreries mixtes sont très large, la polyvalence difficile, il y a une baisse de la qualité du service rendu. Parmi les enjeux, dématérialisation ---> service supplémentaire Madame Py légitime la fermeture de petites trésoreries au motif que si on laisse tel, avec les suppressions d'emploi, il y a et aura dégradation du service public, avec risque de multiplication des fermetures temporaires ce qui est le degré zéro du service publique.

Pour la CGT nous dénonçons la perversité d'une logique de suppressions d'emplois visant à rendre certains sites invivables afin d'imposer leur démantèlement comme une simple évidence.

Sur Morlaix, 2 stratégies envisageables :

ou on solidifie le réseau par des <u>fusions</u> de postes (<u>ou comment retourner le vocabulaire</u>, <u>solidifier pour suppressions</u>, ...)

Le projet de fusion St Thégonnec, St Martin est mis en sursis pour un an (suite à l'intervention des élus, pour choisir la trésorerie d'accueil (peut être St Thégonnec/ Pleyber Christ ... maillage territorial)Les autres pour le 01 janvier 2014. Éclatement de Pont Aven réparti entre Quimperlé et Concarneau: sur 4 postes à Pont Aven, 1 va à Quimperlé, 1 à Concarneau (les 2 autres partent en fumée). Pont Aven, gestion intérimaire qui pose problème. Pas de problème a priori de reclassement des personnels aux dires de la Direction (nous resterons vigilants). Plouescat (en surnombre pour le Tagerfip)vers St Pol, le comptable deviendrait adjoint à St Pol. A noter que le surnombre date des dernières suppressions de poste., Plouigneau vers Lanmeur.

A terme, fusion de Pleyben vers Chateauneuf. Ploudalmézeau et Plabennec, pas de projet. Ces suppressions ne viennent pas de la DG mais sont proposé par Mme Py. C'est une réflexion locale.

Le dossier du projet est remonté en centrale, la réponse du ministre sera donnée après la consultation des syndicats en CTL fin juin. Concertations avec les élu(e)s: Opposition à la fermeture. Plouigneau, Plouescat: article de presse, et lettre au ministre. St Thégonnec:les élus ont fait une contre proposition. Projet repoussé par rapport aux élections. Sursis, mais recouvrement fiscal transféré au SIP dès cette année. Pont Aven, pas pour mais seul commune a être gênée. Question des travaux: a priori pas nécessaire dans les postes d'accueil (vigilance). Les postes supprimés sont des biens communaux. Les personnels aurait tous la prime de restructuration de droit suivant la direction (>10km). Question de la Commission départementale du service public: préfet précédent n'avais pas l'intention de la réunir, à voir ce que fera le nouveau préfet. « C'est de sa responsabilité ». Mme Lebranchu a été consultée, elle a renvoyé sur les acteurs locaux: pas ou peu d'opposition néanmoins le Préfet surveille le climat social, un arrêt des suppression pourrait être décidé si celui ci se venait à se dégrader.

Pour la CGT nous avons affirmé que la seule réponse pérenne au problème de ces petites trésoreries est l'emploi. Actuellement , on en arrive donc à ce qu'une partie du personnel soit amenée par la force des choses à souhaiter la fermeture de ces postes alors qu'ils sont attachés au service publique et à son réseau de proximité. Les conditions de travail dans ces trésoreries sont génératrices d'un très fort stress pour les personnels.. Le stress c'est cet écart entre ce que l'on pense devoir faire et les moyens que l'on pense avoir pour y arriver. Objectifs et moyens... Les missions complexifient, forte demande de polyvalence et de technicité (par exemple sur les hébergés, sur les marchés publics, hélios, ...), la prise en charge du travail des collèques non remplacés...

Avec quels moyens.. moyens matériels par exemple avec des ordinateurs obsolètes, (dans plusieurs cas plus d'un quart d'heure par jour de perdu , perte de temps insupportable quant l'Administration sur ses agents manifeste un niveau d'exigence constamment accru...ou encore l'exemple d' un écran d'ordinateur qui met un an à arriver pour accompagner la démat, c'est indécent)...Mais aussi l'absence d'un réel soutien technique, législatif, d'autant que les formations avec Hélios se cantonnent à l'aspect logiciel, la partie législative n'est peu ou prou abordé (à l'instar de la formation Hébergé, ...). Aussi il est difficile d'avoir les compétences nécessaire à la mise en place de plusieurs mesures simplificatrices (suivi informatique des marchés par exemple)

Ces moyens déficients entretiennent un sentiment d'absence de reconnaissance, d'isolement, d'autant qu'il se double souvent d'un blocage des mutations (pour une prétendue continuité). Mais tout le monde est remplaçable, le changement de personnel permet aussi le renouvellement des méthodes dans les petites trésoreries. Alors lorsqu'une partie des personnels n'a pas demandé ces postes et se retrouve bloqué même après 3/4 ans sur place, <u>une sensation de rupture du contrat moral</u> apparaît et ce sentiment de véritable impasse entretient le stress lié au conditions de travail.

Des actions doivent impérativement être mises en œuvre: soutien matériel (remplacement des pc obsolètes), soutien technique aussi (avec par exemple du personnel en renfort pour mettre en place les mesures de simplification, contentieux, marchés, ...), accepter le changement du personnels (pour éviter la sensation des «pieds dans le béton»), et mesures de décentralisation de certaines missions complexes comme celles proposées au plan national pour un traitement départemental des hébergés, plutôt que de supprimer le réseau des petites trésoreries ?

Transfert d'un poste d'AFIPA de Quimper à Brest :

M Kezler (AFIPA) prend la tête de la division stratégie et de celle du budget. Le pôle gestion publique voit ses missions s'accroître au niveau du secteur public local. Montée en puissance de la dématérialisation et certification des comptes des Hôpitaux. Ce poste d'afillée est donc transféré à Brest dans le cadre d'une division renforcée. Cela permet aussi en cas de nécessité un intérim plus aisé de Monsieur Cochennec.

Divers:

Blocage de la campagne d'évaluation suite à pb informatique. Délai de 15 jours pour les recours se fera à la date de validation. Avec les vacances, nous vous conseillons de préparer d'ores et déjà votre recours.

Déclaration liminaire lue par les représentants CGT avant le CTL

Madame la présidente,

Dès son annonce, la CGT Finances Publique n'a eu de cesse de condamner la démarche stratégique. Traduction concrète pour notre ministère de la MAP (Modernisation de l'Action Publique), ce nouveau gadget poursuit les mêmes objectifs que la RGPP.

Pour ce faire, seule nouveauté subtile, il propose d'associer directement les agents au creusement de la tombe de leurs emplois, de leurs rémunérations et de leurs missions. C'est cela que la Direction Générale appelle le dialogue social et professionnel!

Pour notre organisation syndicale, il est hors de question de s'inscrire dans ces logiques liquidatrices d'accompagnement ! C'est pourquoi, nous refusons de participer à la démarche stratégique et appelons les agents à rentrer en résistance contre cette dernière.

Le récent scandale lié à l'affaire « CAHUZAC » témoigne de l'état de faiblesse d'une République complètement soumise à la TROÏKA et aux mercenaires des marchés financiers.

Au-delà des histoires de moralisation de la vie politique, le problème de fond réside dans les sacrifices demandés au monde du travail au moment même où plusieurs des mesures prises représentent un effet d'aubaine de 85 milliards d'euros en faveur des responsables de la crise.

Ainsi, le retour des déficits publics en dessous du seuil des 3% du PIB ne saurait tenir lieu d'argument pour justifier la cure d'austérité imposée aux fonctionnaires.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES APPELLE A CONSTRUIRE LA CONTRE DEMARCHE STRATEGIQUE DANS TOUTE LA DGFIP

Elle invite dans le cadre le plus large et le plus unitaire à débattre dans tous les services et à formuler leurs exigences en lieu et place des contre-réformes proposées.

Sur cette base, elle préconise la tenue d'États Généraux dans les Directions dans la perspective de l'organisation d'une manifestation nationale à la rentrée contre la démarche stratégique et pour la satisfaction des revendications.

L'affaire Cahuzac soulève l'indignation générale, au premier chef de tous ceux qui subissent de plein fouet les plans successifs d'austérité au nom de la réduction de la dette et des déficits.

Conséquence du comportement de l'ex-ministre, les relations avec les contribuables, déjà tendues en raison du contexte économique difficile, se dégradent encore davantage. Les agents de la DGFiP se retrouvent interpellés par les usagers.

De nombreux collègues font remarquer que l'administration consacre beaucoup de moyens au contrôle de ses propres agents en matière de respect des obligations déclaratives et contributives, autant de moyens qui pourraient être au moins en partie mieux utilisés, par exemple à la lutte contre la grande fraude fiscale.

Alors que l'on cherche à tour de bras à faire des économies, il est à noter que la commission sénatoriale parle de 60 milliards d'euros de fraude fiscale.

Pour la CGT ce chiffre approcherait les 100 milliards.

Aussi nous exigeons

- que le directeur général décide l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP, le pourvoi des postes vacants et les créations d'emplois nécessaires,
- qu'il décide l'arrêt immédiat de toutes les restructurations, et notamment des suppressions de trésoreries.
- qu'il renonce à sa « Démarche stratégique » porteuse d'abandons de missions, de contraction du réseau, de démantèlement des directions départementales et de concentrations tous azimuts des services.

Seuls ces actes démontreraient une véritable intention de s'attaquer à la fraude et à l'évasion fiscales. Il y a urgence de doter la DGFIP des moyens humains, matériels et juridiques pour assurer le respect de la loi par les particuliers comme par les entreprises et mettre un terme à la délinquance fiscale.

En ce qui concerne la campagne IR outre les problèmes liés à l'emploi se cumulent les problèmes liés à l'évolution de la fiscalité dont nous vous livrons quelques exemples.

Ce n'est pourtant pas nous qui avons inventé le bouquet de travaux avec ses multiples taux de déduction, ses trois dates, ses 6 catégories de travaux, ses actions en duo, en triple, en solo, le tout saupoudré de nouvelles normes environnementales. Cerise sur le gâteau, la fameuse nouvelle déclaration 2042QE correspondante est présentée comme une mesure de simplification par la DGFIP!

Ce n'est pas nous, qui sur les revenus fonciers rajoutons chaque année une autre couche à ces mille feuilles fiscales.

Étonnant revenu foncier, avec son Malraux, son Perissol, son Scellier, ses Robien, ses Borloo, ses Besson, et maintenant son Duflot. Le tout se cumulant les uns aux autres...

Le Président avait promis la révolution fiscale... Nous ne constatons que des ajustements. 62% des niches fiscales sont utilisées par les 10% de contribuables les plus riches..

Ce n'est pas nous qui multiplions les rabots et qui enlevons le mode de calcul sur la notice simplifiée.

Ce n'est pas nous, qui avons décidé de retenir jusqu'au 06 mai les annexes papiers (2044, 2042C) faisant revenir les contribuables de nouveau à notre accueil débordé.

Ce n'est quand même pas nous, qui avons décidé de créer 207 cases supplémentaires pour la déclaration d'impôts sur le revenu 2012.

Ce n'est pas par hasard que la 2042 complémentaire est passée en quelques années de 4 à ...10 pages.

Ce n'est pas nous qui avons décidé de taxer les résidents étrangers aux prestations sociales avec des conditions d'appartenance à notre sécu aussi , des conditions d'exonération sur lesdites prestations faisant appel à l'année n-2 et 4 taux différents.